FRANÇAIS

À propos

Thème 2026 : « 20 façons de s'échapper »

Dans un monde saturé d'images et de promesses technologiques, continuer à regarder avec émerveillement est déjà un acte de liberté.

« 20 façons de s'échapper » est une invitation ouverte à explorer des voies d'évasion — réelles ou symboliques — face à ce qui nous confine : la routine, la mémoire, les frontières, le bruit numérique, voire notre propre image. Nous ne sommes pas là pour te dire quoi montrer ; nous voulons accompagner ton regard. De quoi t'échappes-tu ? Vers où ? Quelles voies as-tu trouvées pour te faufiler ?

Le thème est volontairement large. Nous accueillons des interprétations littérales ou métaphoriques, intimes, sociales, politiques, poétiques ou formelles. Nous recherchons la diversité et l'hétérogénéité; nous nous chargerons d'en tisser la cohérence curatoriale pour construire un récit d'exposition partagé.

Ce que nous recherchons

- Des projets réalisés en photographie argentique ou procédés photochimiques/alternatifs (film tous formats, procédés historiques, workflows hybrides avec sortie analogique, photogrammes, cyanotypes, platine-palladium, etc.).
- Des séries achevées ou en phase avancée, prêtes pour la production ou le transport et l'exposition en galerie.
- Des projets qui engagent directement ou indirectement le thème « 20 façons de s'échapper ».

Nous valorisons les propositions avec un **concept curatorial clair**, des **stratégies de présentation/médiation** suggérées et des **matériaux techniques** bien définis.

Qui peut candidater

Un appel **international** ouvert aux **auteurs établis et émergents**. Revela't est une plateforme qui a présenté aussi bien des noms reconnus que des premières expositions. Si ton projet est solide et a quelque chose à dire, tu es au bon endroit.

Ce que propose l'opportunité

Trois projets seront produits (ou transportés) et exposés lors de la 14e édition de Revela't, mai-juin 2026 à Vilassar de Dalt (Barcelone).

Prix (soumis à impôts)

1er Prix - Jusqu'à 1 000 € d'aide à la production et/ou au transport

- Aide au déplacement pour le Main Weekend : jusqu'à 150 €
- 2 nuits d'hébergement pendant le Main Weekend
- FULL PASS + accès au BRUNCH professionnel
- Inclusion au programme, promotion nationale et internationale, présence médiatique
- Rencontre avec des professionnels du secteur pendant le Main Weekend

2e Prix – Jusqu'à 500 € d'aide à la production et/ou au transport

- Aide au déplacement : jusqu'à 100 €
- 2 nuits d'hébergement
- FULL PASS + BRUNCH, inclusion au programme, promotion et présence médiatique
- Rencontre avec des professionnels

3e Prix – Jusqu'à 500 € d'aide à la production et/ou au transport

- Aide au déplacement : jusqu'à 100 €
- 2 nuits d'hébergement
- **FULL PASS + BRUNCH**, inclusion au programme, promotion et présence médiatique
- Rencontre avec des professionnels

Note fiscale : Les montants incluent les impôts applicables, qui seront **retenus à la source** avant le versement du net.

Pour tous les participants

Toutes les propositions (sélectionnées ou non) pourront être intégrées à une **projection numérique publique** sur le site principal du festival pendant toute la durée de Revela't 2026. (Cette projection **n'est pas** considérée comme une participation au programme d'expositions physiques.)

À propos de Revela'T

Revela't – Festival de photographie analogique contemporaine est le premier festival au monde dédié à la photographie analogique, organisé chaque année à Vilassar de Dalt (Barcelone, Espagne). Un mois consacré à la culture photochimique : expositions (le cœur du festival), marché, ateliers, lectures de portfolios, résidences, cinéma, conférences et activités.

L'édition 2025, sur le thème « J'ai vu des choses que vous ne croiriez pas... », a réuni des artistes tels que Masahisa Fukase, Rodney Smith, Gideon Mendel, Juan Manuel Díaz Burgos, Javier Arcenillas, Laura Aubrée et Ramsés Silva, Carlos Canal, Konrad Dobrucki, Lluís Estopiñan, Jaume Parera et Joan Sorolla, Markel Redondo, Dmytro Kupriyan, Lucien Lung, Ana Tornel, Axel Serrat, Iván Franco Fraga, Photobook Art Books, Tanya Sharapova, Malu Reigal, Herbert Mulanovich, Vincent Wechselberger, Gareth Phillips, Carla Oset et Fred Ritchin.

Lors des éditions précédentes, nous avons accueilli des expositions de Cristina de Middel, Richard Renaldi, Annie Wang, Ari Versluis & Ellie Uyttenbroek, Jim Goldberg, Jeff Bridges, Bruce Gilden, David Burnett, Alberto García-Alix, Isabel Muñoz, J. M. Castro Prieto, Joan Fontcuberta, Ramon Masats, Deanna Dikeman, Alessandra Sanguinetti, Alexey Titarenko, Vanessa Winship, Luis González Palma, entre autres, aux côtés de propositions émergentes et de premières expositions.

Un accompagnement de proximité — curatorial et technique — fait partie de l'ADN de Revela't. Pendant le **Main Weekend**, artistes, galeristes, éditeurs et commissaires se retrouvent pour des visites guidées, des rencontres professionnelles et un brunch de networking.

Critères d'évaluation

Un jury international appréciera :

- La force conceptuelle et l'apport d'auteur en lien avec « 20 façons de s'échapper ».
- 2. La qualité formelle et technique du travail analogique ou du procédé utilisé.
- 3. Le **potentiel d'exposition** : clarté en contexte de galerie ; présentation/ médiation proposées.
- La faisabilité de production (formats, matériaux, calendrier, budget estimé).
 Originalité et cohérence de la série.
 La décision du jury est sans appel.

Jurés

Isabel Elorrieta (Espagne) – Gestionnaire culturelle
Directrice de la **Fondation Ankaria** et de la revue d'art **g&e**. Licence en Histoire de l'art

(UCM) et Master en Gestion du patrimoine culturel (Fondation Ortega y Gasset). Responsable de la foire **Estampa** (2002–2010). Depuis mai 2011, Directrice générale de la **Fondation Ankaria** (2009), dédiée à la promotion de l'art, de la culture et de la pensée critique. Commissaire, conférencière, enseignante en troisième cycle et membre de jurys de prix et bourses d'art contemporain. **@fundacionankaria · fundacionankaria.org**

Fernando Peracho Murillo (Espagne) – Directeur de Valid Foto BCN
Fondateur et Directeur de la galerie Valid Foto BCN (2009). Il a commissarié de
nombreuses expositions avec des artistes émergents et confirmés, collaborant avec des
photographes emblématiques tels que Albert Watson, Arnold Newman, Colita, Toni
Catany et Masao Yamamoto. Sa vision a positionné Valid Foto BCN comme un lieu clé de
la photographie contemporaine à Barcelone. @validfotogallery · validfoto.com

Arianna Rinaldo (Italie) – Commissaire indépendante et pédagogue Commissaire et consultante à la carrière internationale. Directrice artistique du festival Cortona On The Move (2012–2021) et, depuis 2016, du PhEST dans les Pouilles. Débute en 1998 chez Magnum Photos (New York), photo-éditrice chez Colors, directrice éditoriale d'OjodePez (La Fábrica, Madrid) pendant huit ans. Basée à Barcelone depuis 2012, elle développe projets, ateliers et mentorats. Jurée pour Leica Oskar Barnack Award, Ones to Watch et Deutsche Börse Photography Foundation Prize. @arianna_rinaldo_curator · phest.info

Calendrier

- 10 octobre 2025 Ouverture des candidatures
- **16 novembre 2025** Clôture des candidatures
- 30 janvier 2026 Annonce des projets sélectionnés
- Juin 2026 Festival Revela'T (mai / juin)

FAQ

Puis-je soumettre plus d'un projet ?

Oui, bien sûr. Tu peux soumettre autant de projets que tu le souhaites ; chacun compte comme une candidature distincte.

Puis-je participer en duo ou en collectif?

Oui. Chaque année, nous présentons des expositions de collectifs et de duos.

Qui prend en charge les coûts de production?

Les trois premiers lauréats recevront la production et l'exposition (valorisées entre 1 000–500 €, selon leur score). Chaque année, nous sélectionnons des projets supplémentaires pour leur offrir l'opportunité d'exposer ; toutefois, le festival ne prend pas en charge la production des projets non lauréats.

Mon exposition est-elle garantie?

Tes œuvres seront **assurées** pendant leur période d'exposition au festival.

Pourrai-je vendre mon travail?

Oui. L'organisation mettra à disposition du public des **dossiers avec les prix de vente** pendant toute la durée du festival.

Que couvre les frais d'inscription?

Les 20 € contribuent aux frais administratifs — y compris le processus de sélection — ainsi qu'à la promotion de l'appel, du festival et des expositions individuelles. Si tu es Ami·e de Revela't, tu bénéficies de 50 % de réduction sur chaque inscription.

Puis-je présenter un projet déjà soumis l'an dernier?

Bien sûr! Même le même projet si tu le souhaites. Le thème a changé : il s'accorde peut-être mieux cette année.

Le projet doit-il être exclusif ou inédit ?

Non. Il peut avoir été montré ou présenté dans d'autres appels ou festivals.

Si je suis Ami·e de Revela't, comment obtenir mes 50 % de réduction ?

Tous les Ami·e·s de Revela't recevront par mail un **CODE** pour accéder à l'appel avec réduction.

Recevrai-je un retour sur mon travail?

En raison du grand nombre de candidatures, le jury **ne** pourra pas fournir de retours individualisés.

TERMES ET CONDITIONS

Dispositions générales

- Le présent règlement définit les conditions de participation à l'Appel à projets d'exposition au Festival Revela'T 2026 (ci-après, l'« Appel »).
- L'Appel est organisé par l'Associació Fotogràfica EspaiFoto, C/ Riera de Targa 47, 1er, 08339, Vilassar de Dalt, Espagne.
- 3. La participation est soumise au paiement de frais d'inscription.
- L'objectif est de sélectionner trois projets pour exposition au Festival Revela'T 2026.

Conditions de participation

 Ouvert aux personnes de toute nationalité, âge, origine ou lieu de résidence travaillant en photographie chimique/argentique ou techniques hybrides. Les œuvres entièrement numériques sont exclues.

- 2. Le thème est **« 20 façons de s'échapper »** ; les projets doivent entretenir **un lien** avec celui-ci.
- 3. Chaque projet soumis constitue **une** candidature ; on peut soumettre **autant de projets** que souhaité.
- 4. Les duos et collectifs sont éligibles.
- 5. Les œuvres doivent être **création originale** de l'auteur·rice (ou des auteur·rice·s) et **ne pas** porter atteinte aux droits de tiers.
- 6. Chaque participant·e autorise l'Organisateur à utiliser son **adresse e-mail** à des fins d'information (Newsletter).

Soumission

- Soumettre avant le 16 novembre 2025.
- Via PICTER. Le lien est disponible sur <u>www.revela-t.cat</u>.
- Suivre la procédure indiquée. Les informations sur le/la candidat·e et le projet doivent être aussi exactes que possible.
- Frais d'inscription : 20 € ; 10 € pour les Ami·e·s de Revela't.
- Facture sur demande à espaifotografic@gmail.com.

Évaluation

- 1. Un **jury externe** de **trois professionnel·le·s** du domaine culturel évaluera les projets. Plus d'infos sur notre site et sur Picter.
- 2. Les décisions du jury sont sans appel.
- 3. Le jury **n'est pas tenu** de justifier ses décisions ni d'informer sur ses délibérations.
- 4. Il est vivement recommandé de soumettre en anglais pour une évaluation adéquate par le jury international. Les espagnol/catalan ou français sont acceptés ; dans ces cas, une traduction automatique sera appliquée.
- 5. Critères : cohérence et complétude, pertinence par rapport au thème, qualité esthétique et originalité.

Prix

• 3 prix jusqu'à 1 000 €, 500 € et 500 € pour production et/ou transport.

- Aide au déplacement pendant le Main Weekend (150 €, 100 €, 100 €).
- 2 nuits d'hébergement pendant le Main Weekend.
- Visibilité internationale et promotion.
- Full Pass pour tout le festival.
- Accès exclusif au Brunch et au Dîner avec les artistes.
- Networking avec des professionnels pendant le Main Weekend.
- Inclusion dans le programme officiel.
- Présence dans les médias et la presse.

Tous les participants

- Possibilité de **projection numérique** du projet pendant le festival.
- La projection se composera d'une image avec crédits.
- Cette projection ne sera pas considérée comme une participation au programme officiel d'expositions.

Calendrier

- Ouverture (Picter) : octobre 2025
- Clôture : 16 novembre 2025
- Annonce des lauréats : janvier 2026
- Production/transport & pré-installation : mars-avril 2026
- Exposition à Revela't : mai-juin 2026

Lieu et dates

- Lieu: Fàbrica Cal Garbat (C/ Mossèn Jacint Verdaguer, 8, 08339 Vilassar de Dalt, Barcelone)
- Dates : mai-juin 2026, avec le Main Weekend

Dispositions finales

- 1. Le jury sélectionnera **trois projets**. D'autres auteur·rice·s ayant obtenu une **note élevée** pourront être contacté·e·s pour une éventuelle inclusion au programme ; les conditions pourront différer de celles des lauréats.
- 2. La production et le transport des projets lauréats seront décidés par l'Organisation, qui collabore généralement à la production ; la valeur de cette collaboration sera considérée comme partie intégrante du prix. L'Organisation se réserve le choix du laboratoire, de l'imprimeur ou du transporteur.
- 3. Les projets **produits par Revela't** intégreront le **catalogue itinérant** du festival pendant **deux ans**; ils pourront voyager et l'auteur·rice percevra un **cachet convenu** avec la structure d'accueil.
- 4. Les auteur·rice·s pourront **vendre** les œuvres exposées à **Revela'T 2026**. L'Organisation **ne** prendra **aucune commission**.
- 5. Les candidatures qui **ne satisfont pas** aux exigences **ne** seront **pas** considérées. Les **frais d'inscription ne sont pas remboursables**.
- Les annonces et mises à jour seront publiées sur nos réseaux sociaux (Instagram : @revelatfestival), via la newsletter et sur le site (revela-t.cat).
- 7. Toute correspondance et question : **espaifotografic@gmail.com**.
- 8. L'Organisation se réserve le droit de suspendre, modifier ou prolonger l'Appel.
- 9. L'Organisation peut **l'annuler** sans justification et **retenir les prix** ; dans ce cas, les **frais d'inscription seront remboursés**.
- 10. Les candidat·e·s qui ne remplissent pas les conditions ou fournissent des informations fausses seront disqualifié·e·s automatiquement.
- 11. La participation (soumission du projet) implique l'acceptation intégrale du présent règlement.
- 12. Conformément à la Loi 34/2002 (LSSI) et à la Loi organique 15/1999 (LOPD), l'Associació Fotogràfica EspaiFoto garantit la sécurité et la confidentialité des données personnelles fournies. Le/la participant·e est informé·e et consent à l'inclusion de ses données dans des fichiers automatisés appartenant à l'association, aux fins d'envoi d'informations et de mises à jour sur ses activités. À tout moment, il/elle pourra exercer les droits prévus par la législation en vigueur en écrivant à espaifotografic@gmail.com.
- 13. Le Festival Revela'T se réserve le droit de annuler des expositions ou des événements si la candidature a, d'une quelconque manière, discrédité le festival. Si, pour une raison quelconque, le/la lauréat·e ne peut pas exposer comme prévu, il/elle devra en informer le festival au moins deux mois avant le lancement en mai 2026, dans la mesure du possible.

14. L'Organisation se réserve le droit de traiter les circonstances imprévues non couvertes par ce règlement, ainsi que d'apporter des modifications au programme en raison de force majeure.	